

14 Novembre 1934

I- Les Chambres et l'Exécutif

L'activité de la Chambre libanaise est en fonction de l'activité du gouvernement libanais, la chambre actuelle après avoir siégé pendant trois mois est en vacances forcées depuis six mois. Le métier de législateur pratiqué dans ces conditions est un métier ingrat. Le gouvernement lui, a le bénéfice de la permanence, il en a aussi les devoirs. Il a eu assez de loisirs pour mettre sur pied d'utiles réformes dans tous les domaines. Ces réformes, il en voit la nécessité. Il a constaté notre retard en matière de lois sociales. Il suffit de se référer au communiqué officiel qui a suivi l'ajournement de la Chambre pour s'en rendre compte. Mais il n'a rien préparé.

Quelle excuse a-t-il ?

A-t-il profité de six mois de vacances législatives pour préparer une législation sociale, ou pour réformer notre économie agricole ?

Nous sommes aujourd'hui en droit de le lui reprocher, et de dire, que si la responsabilité ministérielle existait, l'Exécutif aurait pris soin de ne pas se présenter devant les Chambres, les mains vides de toute réforme féconde.

C'est le revers de la médaille. Quand on n'a plus de compte à rendre, on entre volontiers en léthargie.

Ce qui précède est un nouvel argument en faveur de la thèse qui nous est chère : l'extension des pouvoirs de la Chambre libanaise, incapable de faire un effort législatif sérieux dans les conditions où on la met.

Le contrôle permanent du Haut-Commissaire, et son pouvoir sans limites empêcheront tout abus des assemblées dans le pays de Mandat.

Mais alors, un parlementarisme sous mandat, nous dit-on est une « tricherie ».

Nous répondrons à cela, que c'est jouer sur les mots. C'est précisément parce que le contrôle absolu et indéfini du Mandat existe, que nous demandons que la représentation nationale de ce pays, quelle que soit sa forme, ne soit pas une simple illusion.

II.- La crise ministérielle en Egypte

La situation politique en Egypte nous apporte chaque jour des enseignements nouveaux.

Aux dernières nouvelles, le Roi Fouad aurait accepté les conditions de Tewfic Pacha Nessim. Si ces renseignements sont exacts, le régime actuel en Egypte est sur le point de disparaître pour laisser place à un autre régime, plus en rapport avec la situation véritable de ce pays et les intérêts en cause.

L'influence de l'Angleterre a été déterminante pour le choix de cette nouvelle orientation politique. M. Peterson a conseillé lui-même l'acceptation des conditions posées par Tewfic Pacha. Il est pourtant probable que le Roi Fouad ne l'aurait pas suivi dans cette voie, si sa récente maladie ne lui avait fait constater la précarité et la fragilité des régimes « personnels ».

Il semble donc que le désir de l'Angleterre de trouver devant elle un gouvernement représentant vraiment le pays, et celui du Roi s'assurer à sa dynastie des bases solides aient concouru à mettre fin à un régime, dont le moins qu'on puisse dire, est, qu'il était imposé aux quatorze millions d'Egyptiens.

III.- La jeunesse et l'après-guerre

Seize ans après la guerre, le monde n'a pas retrouvé son équilibre d'antan. Peut-être même ne le retrouvera-t-il jamais. Les conséquences de l'affreuse tourmente ne sont pas près de disparaître. Un ordre nouveau s'élabore. Et ce qui se stabilise, ce n'est pas la civilisation de 1914, mais celle qui est née en 1918. Façons de vivre, de parler, d'agir et de penser, méthodes de gouvernement, conceptions philosophiques, tout a changé. Les générations nouvelles, accomplissent sans s'en douter, la plus profonde des révolutions.

Aussi, comprend-on, l'attitude des dirigeants, dans tous les pays, tournés vers la jeunesse. L'appel de M. Flandin à la jeunesse française dans son discours au Congrès de l'Alliance démocratique est particulièrement significatif :

« Ainsi donc, jeunesse impatiente, reprends le chemin de la liberté et rétablis l'ordre républicain. Restaure l'autorité de l'Etat qui, seule, peut libérer l'individu de l'emprise croissante des féodalités, de l'argent ou du syndicalisme, et assurer un nouvel épanouissement des libertés. Songe au sacrifice de ceux qui sont morts pour la France et reprends conscience de l'importance des valeurs morales perdues. Considère ce qu'il y a de noblesse dans l'effort individuel : c'est un idéal qui vaut mieux que celui qui tend à l'abolition de la personnalité dans une discipline collective.